



# Voyage pour l'inauguration du centre d'accueil de Salleri Automne 2019

Montmorot, le 18 janvier 2019

Chèr(e) {PRENOM} {NOM},

Grace à votre soutien et votre générosité, HCMC a pu engager la construction du bâtiment du centre d'accueil à Salleri.

L'inauguration du centre aura lieu fin octobre 2019 dans la tradition népalaise. Pour ceux qui aimeraient vivre ce moment particulier, « **Esprit Montagne Népal** », agence associative cogérée par Pasang, organise pour Kéta Kéti Avenir, autour de cet événement, **un séjour au Népal**.

Au programme, rencontre avec les enfants et leurs encadrants, participation à l'inauguration et découverte de la région montagneuse à Salleri avec la proposition de 3 formules de randonnée.

Vous trouverez ci-dessous, plus de détails sur ce projet d'envergure.

### 1 - Période

Durée prévue : 15 jours minimum à **partir du samedi 26 octobre 2019**.

#### Semaine 1

Départ de France le samedi 26 octobre 2019

Dimanche 27 octobre KTM

Lundi 28 octobre 2019 transfert vers Salleri (4x4 ou bus)

Mardi 29 : fête familiale (Tihar) et ou visite du village

Mercredi 30 : inauguration et partage avec les enfants

Jeudi 31 octobre: journée avec les enfants.

#### Semaine 2

A partir du vendredi 1er novembre, 3 formules de treks dans le Solu Kumbu, avec accompagnement par sherpa, cuisinier et porteurs (voir plus de détail en pièce jointe).

#### 1er groupe

Jours de marche : 4

Heures de marche par jour : 2 à 4

Altitude maximum : 2900m

Accompagnant : Pasang

Départ de KTM : Samedi 09 novembre 2019

#### 2ème groupe

Jours de marche : 6

Heures de marche par jour : 4 à 6

Altitude maximum : 4065m Pikey Peak

Accompagnant : Nima

Départ de KTM : Samedi 09 novembre 2019

#### 3ème groupe

Jours de marche : 9

Heures de marche par jour : 5 à 7 - plus de dénivelé

Altitude maximum : 4500m

Accompagnant : Nick et Pasang (cousin de Pasang)

## 2 - Coût

Séjour : 1150€ environ pour les groupes 1 et 2  
1350€ environ pour le 3ème groupe

**Le vol n'est pas compris** (compter entre 600 à 900€ selon la date de réservation) ; possibilité de vols groupés par l'intermédiaire de Juragence de Lons le Saunier.

L'assurance de Juragence permet la recherche en montagne, le rapatriement, le remplacement des bagages, entre autres.

## 3 - Administratif

**Le passeport doit être valable 6 mois après la date de retour prévue** (ex : retour le dimanche 10 novembre 2019 - validité du passeport jusqu'au moins le 11 mai 2020).

## 4 - Conditions

Date limite d'inscription : **lundi 25 février 2019**

Les 50 premières personnes inscrites seront retenues pour ce séjour.

Billets d'avion : plus tôt ils sont pris, moins chers ils sont.

Une réunion de préparation sera organisée le vendredi 22 mars 2019 18h00 à Montciel avec les personnes partantes.

Renseignements auprès de [ketaketivenimepal@hotmail.com](mailto:ketaketivenimepal@hotmail.com) ou au 06.84.30.96.43, au 06 43 96 62 25 ou encore 06 06 79 05 25 33.

## 5 - Inscription

Voyage pour l'inauguration du centre d'accueil

Merci de bien vouloir retourner votre inscription avant le **lundi 25 février 2019** à [ketaketivenimepal@hotmail.com](mailto:ketaketivenimepal@hotmail.com).

ESPRIT MONTAGNE NEPAL

NOM : Prénom :

Adresse mail :

Téléphone :

Nombre de personnes :

Dont enfants :

Est intéressé(e) par le voyage Autour de l'inauguration du centre d'accueil de Salleri

Observations ou questions :

## Les modalités de don demeurent inchangées

- [Par carte bancaire via helloasso](#)

<https://www.helloasso.com/associations/keta-keti-avenir/formulaires/3/widget>

- [Par virement sur le compte de l'association](#)

CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE  
IBAN FR76 1250 6390 0056 5167 2858 807  
BIC : AGRIFRPP825  
(Mention « un toit pour 50 enfants au Népal »)

- Par chèque à l'ordre de Keta Keti Avenir à envoyer à :

Keta Keti Avenir 32 bis avenue de Montciel 39570 MONTMOROT  
(Mention « un toit pour 50 enfants au Népal »)

Kéta Kéti Avenir (RNA : W39200356) est une association loi 1901 reconnue organisme d'intérêt général.

Elle est, à ce titre, habilitée à délivrer des reçus donnant droit à la réduction d'impôts prévue aux articles 200-1 et 238 bis du CGI.

**Kéta Kéti Avenir**  
ketaketiavenimepal@hotmail.com  
<http://www.ketaketiavenir.com>  
You Tube Kéta Kéti Avenir



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Kéta Kéti Avenir.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 Kéta Kéti Avenir